

Inscription CAC 2020.2021 Formulaire INDIVIDUEL

Coordonnées de la personne recevant les factures (1 seul payeur) Pour les mineurs, préciser s'il s'agit ☐ du père ☐ de la mère ☐ du tuteur légal ☐ autre (précisez) :							
NOM ...		Prénom ...			Date de naissance .././....		
Adresse ...					Code postal ... Ville ...		
Tél ...		Mobile* ...		e-mail* ...			
Quotient	A+	A	B	C	D	E	F
Paiement : en ☐ 1 fois ou ☐ 10 fois à partir de 160€/an par ☐ Prélèvement bancaire ☐ CB (portail famille) ☐ Chèque ☐ Espèces (avec l'appoint)							
Votre enfant est-il inscrit à un autre service ou établissement de la Ville (Ecole notamment) ☐ Oui (précisez) :							
Pièces à fournir : avis d'imposition pour les intramuros, certificat médical d'aptitude à la danse, copie de l'attestation Responsabilité civile							
<i>*Ces coordonnées seront utilisées en cas d'absence d'un professeur, report de cours, convocation examens, ou toute autre information</i>							

NOM <i>Elève adhérent 1</i> ...		Prénom ...			Date de naissance .././....
Discipline	Cursus, instrument, discipline	Niveau	Jour	Horaire	Professeur
FM, éveil musical					
Cursus Musique					
Pratique collective musique					
Danse					
Théâtre					
Arts Visuels					

Droits à l'image et droits informatiques : ☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas La Ville d'Epône à prendre des photos, vidéos, enregistrements audio de : (Nom, prénom) dans le cadre des activités du CAC et à les utiliser dans les supports de communications (magazine, site internet, ...) Utilisation des données personnelles (RGPD) : Les données collectées sont recueillies à des fins d'inscription et participation aux actions culturelles du CAC, elles peuvent également être utilisées pour des statistiques. Consultez le CNIL pour plus d'informations sur vos droits. Je déclare l'exactitude des informations ci-dessus et atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et des études du CAC. Toute année commencée est due intégralement et ne peut être remboursée (sauf incapacité physique ou déménagement sur justificatif), ni modifiée (cours, discipline, professeur). Toute inscription enregistrée est définitive. Pour toute annulation entre l'inscription et le 30 septembre, même sans cours débutés, un forfait de 100 € sera facturé. Pour les grands étudiants en parcours sup et universitaire, le délai de rétractation peut aller jusqu'au 30 octobre, sur justificatifs. Toute démission ou annulation doit être signalée par écrit auprès du secrétariat du CAC. L'accès au centre culturel ou à l'Espace danse se fait avec des cartes ou badges nominatifs et personnels. En cas de perte de cette carte ou badge, le secrétariat doit être informé et un remboursement de 30€ est alors exigé pour l'émission d'une nouvelle carte ou badge. J'ai pris note que le Centre Culturel ne pourra être tenu pour responsable des pertes, casses et des vols survenus dans les locaux de l'établissement, que les élèves s'engagent à respecter les règles de vie liées à l'enseignement de leur discipline, que la responsabilité du Centre Culturel et des enseignants s'arrête en dehors des horaires et des limites des salles de cours. L'élève doit être titulaire d'une assurance responsabilité civile. Les cursus musique et danse sont diplômant (avec examen, sauf éveil et initiation) pour tous les élèves de moins de 18 ans. Aucun recours ne pourra être engagé à l'encontre de la Ville d'Epône, du Centre d'Action Culturelle Dominique de Roux, d'aucun des enseignants et de ses représentants. Fait à Epône, le Lu et approuvé Signature
